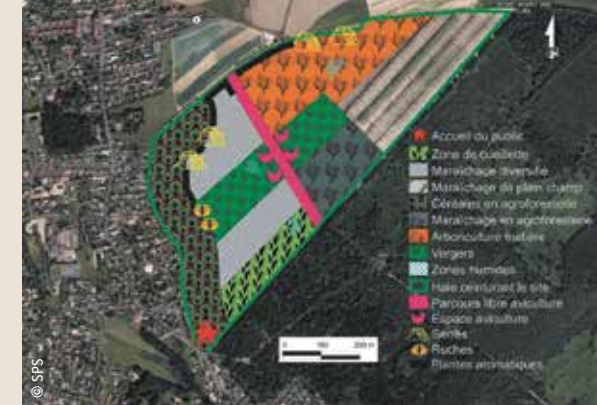


## RÉAMÉNAGEMENT AGRICOLE DE LA CARRIÈRE DE MARTOT SELON LES PRINCIPES DE LA PERMACULTURE

PAR SPS, FILIALE D'HEIDELBERGCEMENT FRANCE ET DE CEMEX



### PORTEUR DE PROJET

SPS, filiale de HeidelbergCement France et Cemex

### PARTENAIRES

Ferme du Bec-Hellouin  
LPO Normandie

### TYPE D'IMPLICATION DE L'ENTREPRISE

Amélioration des pratiques sur la chaîne de valeur

### LOCALISATION

Martot, Eure,  
Normandie



### CALENDRIER

2015 : Première phase de concertation et de co-construction

2019 : Obtention de l'autorisation d'exploiter la carrière pour 12 ans

2022 : Démarrage de l'extraction du gisement

2025-2026 : Aménagement des premières parcelles en permaculture

2032 : Fin de l'exploitation de la carrière  
Permaculture sur l'intégralité du site

### DÉFI SOCIÉTAL CIBLÉ

Sécurité alimentaire

### TYPE DE SfN

Restauration d'écosystèmes dégradés

### MOYENS MOBILISÉS

- Prise en charge du réaménagement de la carrière par l'entreprise SPS et restitution des parcelles aux agriculteurs une fois l'exploitation terminée.

- Mise en œuvre des suivis sur la biodiversité et participation à la formation des agriculteurs qui reprendront les terres sous la responsabilité de l'entreprise également.

### OBJECTIFS DU PROJET

#### → Vis-à-vis du défi sociétal ciblé

- Favoriser la coexistence de divers systèmes de production plus vertueux pour la santé et l'environnement, afin de renforcer la sécurité alimentaire sur le territoire.

- Promouvoir l'ancrage de la production sur le territoire, notamment la production maraîchère qui tend à décroître au profit d'exploitations céréalières, et développer des circuits courts de distribution pour permettre aux habitants d'avoir accès à des produits alimentaires locaux de qualité.

#### → Vis-à-vis de la biodiversité

Favoriser la biodiversité en préservant et en recréant des milieux favorables à l'avifaune, aux insectes, aux petits mammifères, à la faune aquatique ou encore aux reptiles.

### CONTEXTE ET ENJEUX

Les exploitants de carrières ont l'obligation de réaliser une remise en état des terrains une fois l'exploitation terminée. L'entreprise SPS, en concertation avec les acteurs locaux, a décidé de réaménager la carrière, qui auparavant était une surface cultivée en grandes cultures, selon les principes de la permaculture afin notamment de répondre aux besoins du territoire. En effet, le développement de pratiques agricoles plus favorables à la santé humaine et à la biodiversité est encouragé dans les différents documents fixés à l'échelle régionale et locale, tel que le Plan régional de l'agriculture durable de Haute-Normandie 2012-2019 ou encore le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Seine-Eure approuvé en 2019. La demande locale est également croissante pour les produits issus de l'agriculture biologique et commercialisés en circuits courts.

### ACTIONS MENÉES

À l'issue de l'exploitation de la carrière, les 40 hectares du site seront réaménagés en terres agricoles qui seront cultivées en respectant les principes de la permaculture. Le projet pourra combiner des parcelles de maraîchage avec des cultures diversifiées, de l'agroforesterie, de l'élevage avicole, des vergers, des serres, des zones de cueillette ouvertes au public, des plantes aromatiques, des ruches mais aussi des bandes enherbées, ainsi que des prairies. Les parcelles seront cultivées de telle sorte à avoir le moins d'impacts possibles sur la biodiversité avec l'absence d'utilisation de pesticides, la limitation du recours aux énergies fossiles, la réutilisation des déchets de l'exploitation agricole ou encore l'absence de labour (travail du sol). Il est également prévu de planter 3 km de haies dont une lisière de 1,2 km, afin de répondre aux enjeux de la Trame verte et bleue.

Enfin, grâce à l'expertise du Laboratoire d'Analyses Microbiologiques des Sols, il est prévu d'améliorer la fonctionnalité des sols, afin que les parcelles qui seront reprises par les agriculteurs reposent sur des sols supports de biodiversité et fertiles. Pour cela, il est prévu de réaliser des semis d'engrais verts<sup>63</sup> d'une grande diversité ou encore d'effectuer des apports de compost mûr.

### RÉSULTATS

#### → Bénéfices face au défi sociétal ciblé

Les parcelles agricoles cultivées selon les principes de la permaculture favoriseront la production et l'accès à des produits locaux, sains, variés et de qualité aux consommateurs du territoire. Bien que les réflexions soient encore en cours pour fixer plus précisément les débouchés de la production, l'objectif est de la valoriser localement. Les collectivités des alentours

souhaitent qu'elle puisse être destinée en partie à l'approvisionnement de leurs cantines scolaires et de la restauration collective d'entreprises, notamment sur le secteur Val-de-Reuil.

#### → Bénéfices pour la biodiversité

Le site était auparavant occupé par de grandes cultures en agriculture conventionnelle, si bien que le développement de la biodiversité y était très limité. Le réaménagement de 40 hectares en permaculture, dont 6 hectares envisagés en agroforesterie, la plantation de haies ainsi que l'amélioration de la fonctionnalité des sols améliorera la diversité des habitats pour les espèces et leur procurera des milieux pour se nourrir, se reproduire ou hiverner.

Afin d'évaluer les bénéfices pour la biodiversité, plusieurs indicateurs ont déjà été définis tels que des suivis de la population de Triton palmé dans la mare ; des suivis sur l'avifaune ; des suivis des populations d'insectes sur les zones de prairies ; et enfin des suivis des hibernaculums aménagés pour les reptiles afin de vérifier leur fonctionnalité pour la Couleuvre à collier.

### CONFORMITÉ AUX AUTRES CRITÈRES DU STANDARD

- Le projet a été pensé sur le long terme afin de garantir sa pérennité. En effet, le propriétaire de la moitié du terrain a pris l'engagement de poursuivre l'exploitation du site selon les principes de la permaculture. De plus, le projet a été conçu à une échelle pertinente, en prenant en compte les continuités écologiques.

- La répartition des coûts et des gains a bien été identifiée : l'entreprise propriétaire de l'autre moitié du terrain cèdera les terres à titre gracieux aux agriculteurs et elle s'est engagée à les accompagner, avec l'aide de la Ferme du Bec-Hellouin notamment pour les former à la permaculture, afin que leurs exploitations répondent aux défis ciblés et qu'elles soient rentables.

- Le projet repose sur une gouvernance inclusive, avec l'organisation d'un processus de concertation rassemblant l'entreprise, les élus locaux et territoriaux, les maraîchers concernés par le projet, les riverains ainsi que la Ferme du Bec-Hellouin. La LPO et le Laboratoire d'Analyses Microbiologiques des Sols ont également été impliqués dans la conception du projet. Les parties prenantes se réunissent au sein de la Commission locale de concertation et de suivi tous les ans.

- Le projet a été conçu de manière adaptative. En effet, les principaux obstacles pouvant menacer le projet ont été identifiés et des premières solutions ont été proposées pour les lever. De plus, l'analyse du projet au prisme du Standard mondial de l'UICN pour les SfN a permis de préciser quels indicateurs du projet seront à améliorer au fil du temps.

### LES CO-BÉNÉFICES INDUITS

Le projet permet de sensibiliser les équipes de l'entreprise ainsi que les acteurs du secteur du ciment et du granulat au concept de SfN. Il ouvre de ce fait la voie à une appropriation concrète du concept au sein de ce secteur d'activités.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Définir davantage d'objectifs pour montrer comment le projet répond au défi de la sécurité alimentaire : par exemple des objectifs de quantités de produits alimentaires produits sur le site.
- Réfléchir au système de gouvernance qui sera employé après l'exploitation de la carrière.
- Diffuser et valoriser le projet, notamment pour encourager les exploitants de carrière à envisager ce type de réaménagement.

### LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- La concertation en amont du projet et la poursuite des réunions entre les parties prenantes ont permis de concevoir un projet avec du sens pour tous, grâce à la prise en compte des interrogations et des attentes de toutes les personnes concernées.
- Le soutien technique et financier de l'entreprise aux agriculteurs qui vont reprendre les parcelles constitue un véritable levier pour ces derniers pour leur permettre d'effectuer une transition vers des pratiques agricoles plus durables pour la santé ainsi que pour l'environnement.

### LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- L'entreprise a identifié plusieurs risques liés à la mise en œuvre d'une exploitation en permaculture. Il y a en premier lieu un risque économique lié aux incertitudes sur la productivité des terres agricoles. Pour faire face à ce risque, SPS sera accompagnée par le Laboratoire d'Analyses Microbiologiques des Sols, spécialisé dans le conseil agronomique et la qualité des sols, pour garantir un sol de qualité optimale pour l'exploitation agricole.
- L'entreprise a également identifié le risque de ne pas trouver suffisamment d'agriculteurs, ou du moins compétents, pour cultiver les terres selon les principes de la permaculture. Afin de pallier ce risque et d'identifier des agriculteurs, l'entreprise souhaite prendre contact avec l'association Terre de Liens. Un réseau de personnes formées par l'école de la ferme du Bec Hellouin et les élus du Pôle Métropolitain Rouen Seine-Eure souhaitent également constituer une association afin de bâtir l'avenir du site.

### LES PERSPECTIVES

Les modalités du projet concernant le design des parcelles en permaculture et le développement des filières des produits issus des exploitations agricoles seront précisées au fil du temps, afin d'adapter au mieux le projet de réaménagement aux souhaits des futurs agriculteurs, ainsi qu'aux éventuelles évolutions du territoire (notamment à la demande locale) – tout en veillant à ce que ces pratiques apportent des bénéfices pour la biodiversité.

### RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

→ [www.marasse-sps-granulats.fr](http://www.marasse-sps-granulats.fr)

63. Les engrais verts sont des cultures intermédiaires semées sur une parcelle agricole pour fertiliser la terre.